

VOS SORTIES
DANS L'AVESNOIS P. 34 À 40

1,30 €

N° 19544 - VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

contact@observateurdelavesnois.fr

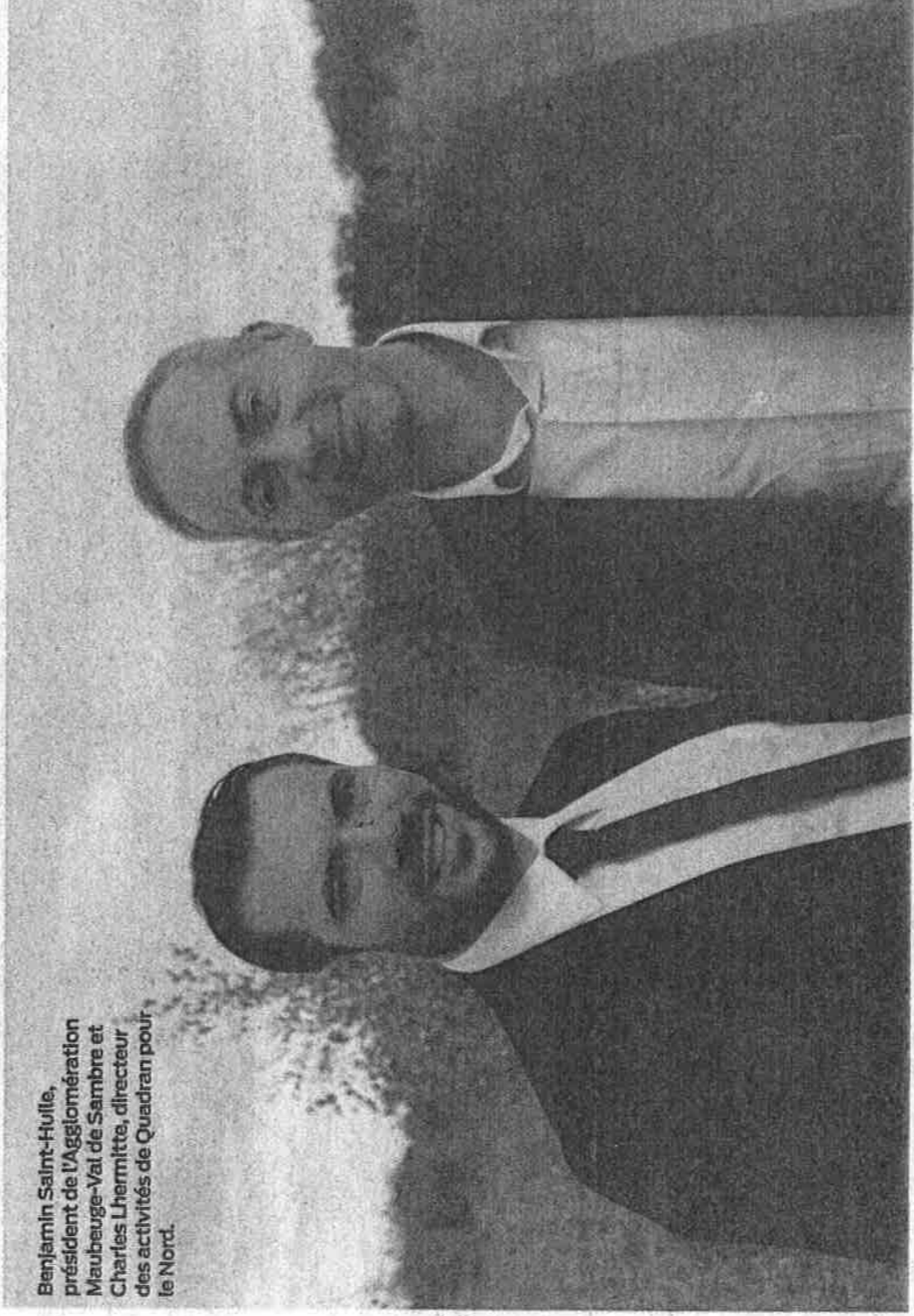
L'Observateur de l'AVESNOIS

Journal républicain

1, rue Robert Blichet, 59361 Avesnes-sur-Heipe Cedex. Tél. : 03 27 56 12 12 Fax. : 03 27 56 12 17

Une ferme solaire à 12 M €

Benjamin Saint-Hille,
président de l'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre et
Charles Lhermitte, directeur
des activités de Quadran pour
le Nord.



L'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre a officialisé la location d'une partie des friches de Pantegnies à Pont-sur-Sambre, à l'entreprise Quadran. Celle-ci est spécialisée dans l'énergie renouvelable. L'installation des 35 000 panneaux solaires devrait profiter aux entreprises locales. **15**



Le calendrier du projet et les bénéfices administratifs
Le permis de construire sera déposé avant la fin de l'année. L'appel d'offres se déroulera vraisemblablement au premier trimestre 2016 tandis que les lauréats seront désignés à la fin de cette même année. Une installation d'une telle envergure demandera entre six et dix mois de travaux. A ce jour, seule l'agglo connaît précisément les bénéfices d'une telle opération avec un loyer fixe. Toutefois, elle devrait également toucher une taxe valeur ajoutée qui reste à définir. Pour la commune de Pont-sur-Sambre, les revenus sur le foncier bâti dépendront de la surface du génie civil.

contact@observateurdelavesnois.fr // observateurdelavesnois.fr

35 000 panneaux solaires dans la zone de Pantegnies

L'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre et le groupe Quadran ont officialisé la création d'une énorme ferme solaire. Un projet synonyme de développement économique durable.

Créer de l'énergie propre et verte. Tel est le mot d'ordre du président de l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, Benjamin Saint-Huilie. « On apporte notre pierre à l'édifice par rapport à la COP 21 (conférence de Paris de 2015 sur le climat) qui se déroulera à partir de la fin du mois. » Pour y arriver, des dizaines de milliers de panneaux photovoltaïques vont investir dix-sept hectares et ainsi créer une ferme solaire géante en plein cœur de la zone de Pantegnies au début de l'année 2017.

Chacun trouve chaussure à son pied

Mardi 3 novembre, une réunion solennelle s'est tenue entre l'Agglo et le groupe Quadran, leader indépendant de

« J'ai déjà glissé à M. Lhermitte quelques noms d'entreprises locales qui pourraient être intéressées »

MICHEL DETRAIT MAIRE DE PONT-SUR-SAMBRE

la production d'énergie verte en France, pour signer un bail de trente ans entre les deux acteurs. « Nous, on s'y retrouve car c'est difficile de valoriser une friche de cette ampleur. Les friches du territoire doivent faire preuve d'un regard souple pour imaginer un avenir », détaille l' élu.

Depuis la fermeture de l'ancienne centrale au charbon en 1998, le devenir de la friche

Lhermitte, directeur des activités de Quadran pour le Nord. C'est Christophe Lecocq, ingénieur développement chez KDE Energy France, qui leur a suggéré cet emplacement : « Mais par la suite, il n'y aura pas de personne physique sur les lieux puisque tout sera géré à distance. La seule présence se limitera sûrement à une soixantaine de moutons, via un exploitant agricole local, pour entretenir le site et limiter le débroussaillage. » Cette expérience à Bétheniville, dans la Marne, est un succès. Voilà pourquoi nous voulons la rééditer ici. »

Six millions d'euros pour les entreprises locales

Pour le maire de Pont-sur-Sambre, Michel Detrait, cette arrivée est une excellente nouvelle pour l'économie locale.

Sur la douzaine de millions d'investissement, la moitié sera consacrée à l'installation des panneaux solaires par des entreprises locales. Réseau électrique, terrassement génie civil, structures métalliques...

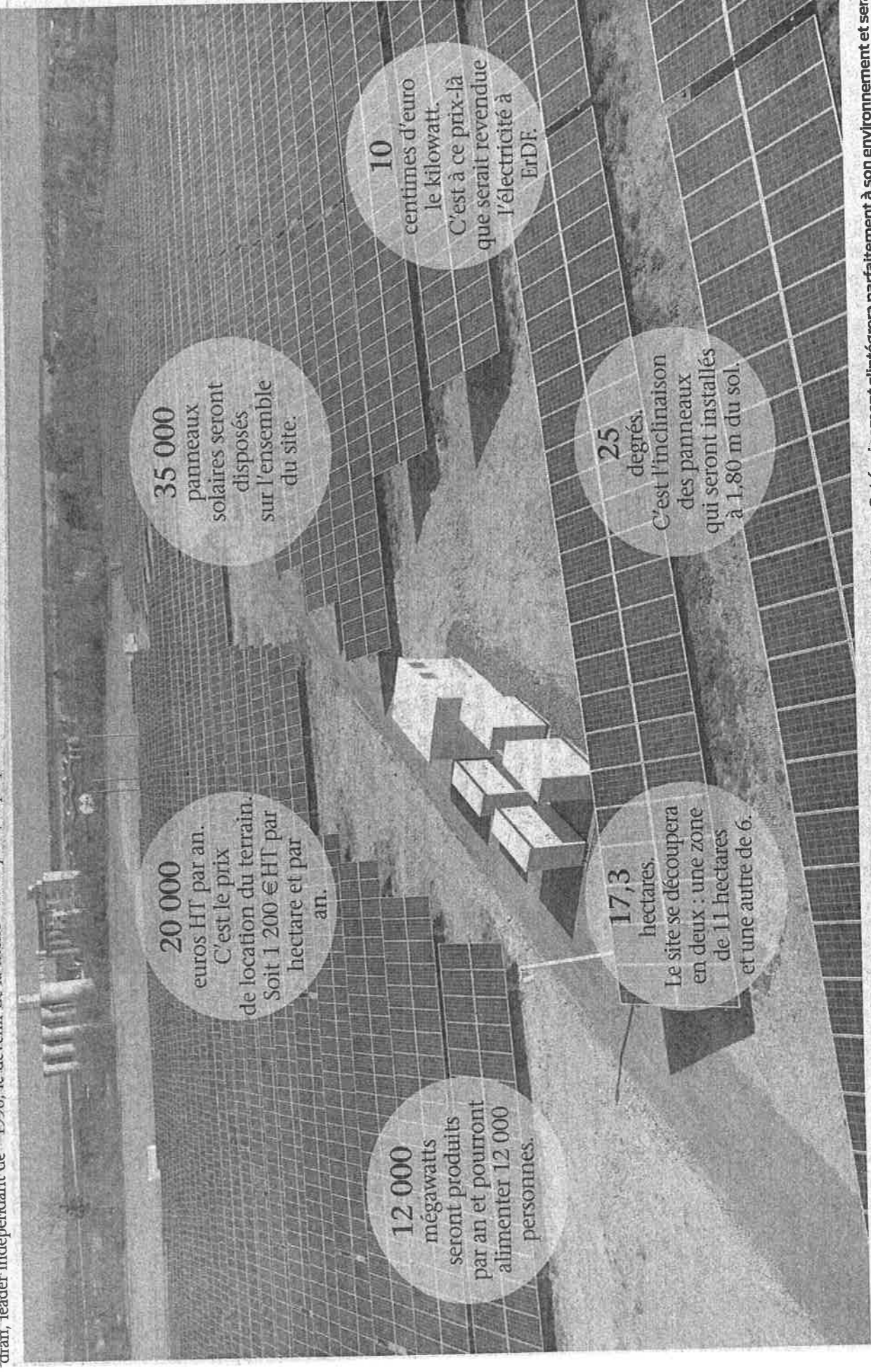
Une aubaine pour le tissu industriel du territoire ! « J'ai déjà glissé à M. Lhermitte quelques noms d'entreprises qui pourraient être intéressées. » Mais par la suite, il n'y aura pas de personne physique sur les lieux puisque tout sera géré à distance. La seule présence se limitera sûrement à une soixantaine de moutons, via un exploitant agricole local, pour entretenir le site et limiter le débroussaillage. « Cette expérience à Bétheniville, dans la Marne, est un succès. Voilà pourquoi nous voulons la rééditer ici. »

Aucune nuisance n'est à prévoir

Au cours de la découverte des étendues de terre, on apprend que pour installer un tel équipement, « on a juste besoin d'un

sol plat, il n'est pas question de couler une dalle. C'est seulement après l'étude du sol que la fixation des panneaux diverge », explique Christophe Lecocq. Pour envoyer toute l'énergie produite sur le poste électrique qui se trouve à portée de main, la ferme solaire sera découpée en postes de livraison. Au sujet des éventuelles nuisances, les Pontois n'ont aucun souci à se faire. « Il n'y aura ni odeur, ni reflet. De loin, on n'imaginera pas ce qu'il se passe sur la zone vu qu'il n'y aura aucun équipement bruyant. De plus, l'ensemble est recyclable à 99,9 % », confirme Charles Lhermitte. Et pour la proximité avec la réserve naturelle, une zone tampon sera délimitée avec le parc photovoltaïque.

■ Romain Guille



20 000 euros HT par an.
C'est le prix de location du terrain. Soit 1 200 € HT par hectare et par an.

12 000 mégawatts seront produits par an et pourront alimenter 12 000 personnes.

35 000 panneaux solaires seront disposés sur l'ensemble du site.

10 centimes d'euro le kilowatt. C'est à ce prix-là que serait revendue l'électricité à EDF.

25 degrés. C'est l'inclinaison des panneaux qui seront installés à 1,80 m du sol.

17,3 hectares. Le site se découpera en deux : une zone de 11 hectares et une autre de 6.

La future ferme solaire de la zone de Pantegnies ressemblera sensiblement à celle de Bétheniville, dans la Marne. Cet équipement s'intégrera parfaitement à son environnement et sera de grande envergure pour le Nord de la France.